

L'estimation de la valeur immobilière, sur laquelle est basée la taxe foncière, est excessivement variable; cela tient aux différences que l'on constate dans les lois et dans les coutumes non seulement d'une province à l'autre mais même entre les différentes catégories de municipalités et même entre les municipalités du même ordre, d'année en année. Cette question est traitée à fond dans le rapport spécial du Bureau sur l'évaluation foncière dans les provinces.

L'évaluation des terres qui, dans l'ouest, était autrefois généralement fort élevée, se pratique maintenant d'une manière plus équitable et, dans quelques provinces, les commissions de péréquation se sont efforcées de créer une uniformité de base pour l'évaluation des terres dans les différentes municipalités rurales.

Dette obligataire.—Suivant l'exemple général, la plus grande parties des municipalités canadiennes contractèrent de nombreux et importants emprunts durant la période de grande prospérité qui régna entre 1900 et 1912, ainsi que durant la période d'inflation de 1917 à 1920. La dette obligataire des municipalités d'Ontario s'éleva de \$153,568,409 en 1913 à \$413,474,813 en 1926; les municipalités de Québec virent la leur passer de \$132,078,584 en 1914 à \$246,541,730 en 1926, celle des autres provinces s'accrut dans des proportions analogues. On trouvera dans le tableau 31 le chiffre de la dette obligataire de toutes les catégories de municipalités. Il résulte de ce tableau que durant le septennat, la dette consolidée s'est accrue dans toutes les provinces, sauf l'Alberta. Pour la Saskatchewan, le tableau montre la dette nette des cités en 1920, 1921 et 1922, celle des villes et villages en 1922, et celle de toutes les municipalités les années qui suivent. Pour l'Alberta les chiffres donnés représentent principalement la dette obligataire nette de 1924, 1925 et 1926. Pour les autres provinces, le tableau donne la dette obligataire totale de chaque année.

31.—Dette consolidée de l'ensemble des municipalités, par provinces, 1920-1926.

Provinces.	1920.	1921.	1922.	1923.	1924.	1925.	1926.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
I.P.-Édouard ¹ ...	1,086,500	1,202,200	1,254,900	1,290,800	1,143,550	1,163,050	1,247,545
Nouv.-Écosse.	19,192,462	22,451,743	23,541,759	24,248,782	25,348,664	25,722,635	26,281,152
Nouveau-Brunswick ² ..	10,841,466	7,578,567	10,025,633	7,974,362	17,350,225	10,660,863	17,091,550
Québec.....	190,204,326	194,877,251	207,883,993	214,260,791	230,424,908	231,358,779	246,541,730
Ontario.....	269,727,271	317,613,283	349,276,606	376,512,002	430,010,501	405,178,853	413,474,813
Manitoba.....	57,820,588	65,463,239	68,811,040	73,908,963	73,944,105	79,211,867	80,716,272
Saskatchewan..	34,989,751	35,040,336	52,787,655	51,709,772	49,448,911	46,732,040	44,769,529
Alberta.....	57,205,275	53,429,558	60,832,650	70,999,611	65,414,317	57,908,593	56,950,712
Colombie Britannique..	96,107,911	97,495,984	98,761,630	96,273,987	96,106,151	99,055,201	102,853,228
Total.....	737,175,550	795,152,161	873,175,866	917,179,070	989,191,332	956,991,881	989,926,531

¹ Les chiffres de 1920 à 1923 s'appliquent à Charlottetown, Summerside et Montague seulement; de 1924, à Charlottetown et Kensington, et ceux de 1925, à Charlottetown, Kensington et Montague. La ville de Georgetown n'a pas de dette consolidée, et il n'y a pas de données sur Souris et Alberton.

² Les chiffres du Nouveau-Brunswick, pour 1920 et 1926, englobent 3 cités, 18 villes, 1 village et 15 comtés; ceux de 1921, 3 cités, 16 villes, 1 village et 13 comtés; ceux de 1922, 2 cités, 9 villes et 10 comtés; ceux de 1923, 1 cité, 6 villes et 6 comtés; ceux de 1925, 3 cités, 18 villes, 2 villages et 15 comtés; enfin, ceux de 1926, 2 cités, 13 villes, 2 villages et 15 comtés.